

Keleier Breiz Santel

Dimeurzh 29 a viz Mezheven
Mardi 29 juin 2021

Chers Amis de Breiz Santel,

L'été est là, la pandémie s'éloigne et sous l'impulsion des associations de sauvegarde et des comités, les chapelles reprennent peu à peu vie. Les pardons sont à nouveau à l'ordre du jour et expositions et concerts sont programmés. Car nous le savons bien, **le rôle des bénévoles des comités est essentiel à la vie des chapelles.**

Nous reproduisons ici avec plaisir l'article de Eflam Caouissin paru le 13 juin dernier sur le blog d'Ar Gedour :
<https://www.argedour.bzh>



En Bretagne, de nombreuses chapelles sont entretenues par des bénévoles réunis au sein d'une association loi 1901 ordinairement appelée « comité de chapelle ». Si les lieux appartiennent le plus souvent aux collectivités locales et plus rarement aux diocèses, et si les curés locaux en sont les affectataires, le soutien logistique et la vie de ces chapelles sont assurés bien souvent par ces comités.

Un comité de chapelle est-il donc utile à la vie d'une chapelle ou d'un sanctuaire, ou peut-on s'en passer ? La question se pose à une époque où certaines de ces associations peuvent devenir moribondes par manque de sang neuf. Car si l'on y trouve un nombre notable de retraités qui se donnent sans compter, les nouvelles générations semblent aux abonnés absents, à quelques exceptions près. Nous ne nous étendrons pas ici sur cet aspect, mais sur un autre point : un comité de chapelle est-il essentiel pour que vivent nos édifices ?

Au premier plan, sans aucun doute, car les bénévoles qui constituent ces comités sont ceux qui défrichent, qui restaurent, qui créent des événements pour gagner de l'argent au profit de la restauration des édifices et de leur entretien. Ces gens de bonne volonté participent, chacun selon ses charismes et ses compétences, au respect du projet chrétien d'honorer Dieu et au désir collectif d'affirmer la communion du quartier, du hameau, de la trêve ou de la confrérie par sa force créatrice. L'Église et les collectivités locales se sont donc accommodées de ces associations (qui ont fleuri notamment dans l'élan de restauration des chapelles initié par Gérard Verdeau via

Breiz Santel) fonctionnant plus ou moins comme les conseils de fabrique d'autrefois. Certes on en profite pour s'offrir un coup à boire, organiser un repas entre bénévoles, mais tout cela contribue à tisser des liens et à faire vivre une certaine « ecclésialité », avec des cathos convaincus, des chrétiens du bout du banc, voire des personnes qui ne mettent presque jamais les pieds à l'église, mais se donnent parce qu'elles aiment leur chapelle de quartier. Chaque association contribue ainsi à cette vitalité culturelle et spirituelle, avec ses hauts et ses bas, mais toujours avec cette volonté des bénévoles de faire vivre ces lieux, chacun avec son chemin de foi plus ou moins prononcé. Quand on voit l'importance du nombre de comités de chapelles dans un diocèse, importance qui n'a rien à envier à d'autres mouvements, on se demande d'ailleurs pourquoi ces groupes ne sont pas plus accompagnés que cela dans une approche missionnaire.

Face à des comités inexistantes ou d'autres parfois jugés trop puissants (ce qui peut arriver si les bénévoles oublient qu'ils sont « au service »), il peut aussi exister une tentation paroissiale de reprendre parfois la main, parce que quelques bonnes âmes ponctuelles semblent bien mener la barque. Cette tentation peut alors mener à une mise en sommeil ou une dissolution du comité. Mais ce calcul à court terme qui peut probablement fonctionner quelques années ne peut être une solution à moyen et long terme. Car en ce qui concerne les chapelles, tout se joue au niveau des quartiers et des petits bourgs. Sans comité de chapelle, les bénévoles, se sentant mis de côté, ne se mobiliseront plus ou si peu. Pour de multiples raisons, on ne peut compter à long terme sur une centralisation paroissiale pour pallier au déficit de bénévoles.

Sur l'ensemble de la Bretagne, la majorité des chapelles dont les comités ont disparu faute de bénévoles (soit par manque de renouvellement, soit par la faute d'une politique ecclésiale locale qui aurait oublié de s'inculturer) sont devenues dans la foulée des tombeaux ou des lieux saints en soins palliatifs. Le pardon qui n'était plus désormais que le seul rendez-vous s'est lui aussi étiolé, et la ruine est alors arrivée...ou semble inéluctable. Des exemples existent sur l'ensemble des diocèses bretons.

L'enracinement, qui prend corps dans cette vie associative, est un outil qu'il ne faut pas négliger et qu'il importe même d'accompagner pastoralement si l'on a une vision d'avenir, particulièrement à l'heure où l'entretien mutualisé du patrimoine est une question qui se pose, sujet pour lequel les comités de chapelles sont finalement précurseurs depuis longtemps. Un comité de chapelle, composé de gens du cru s'impliquant dans l'ensemble des tâches et capable de se renouveler, est donc essentiel à la vie et au futur d'une chapelle, qu'elle soit petite chapelle au fond d'un bois ou sanctuaire de bord de mer.

Echos des chapelles

Saint-Louis de Langouerat en Kermoroc'h

Samedi 12 juin, sous la houlette de Marc De La Forest, vice président de l'Association pour la sauvegarde de la chapelle de Langouerat, six membres bénévoles et Marie-Yannick Prigent, la maire, étaient à pied d'oeuvre pour nettoyer le chantier. Dès 9 h, ils se sont employés à dégager les gravats pour faire place à la grue qui va permettre de poser la charpente, en cours de construction à l'atelier de l'entreprise Ty Coat de Plestin-les-Grèves. Les sept fermes seront acheminées et assemblées sur place avant la fin du mois de juillet. On espère couvrir l'édifice à l'automne et une fin des travaux avant l'hiver.

Notre-Dame de la Clarté de Saint-Eloi en Guilligomarc'h



L'intérêt pour cette chapelle de belle apparence est ancien et dès 2013, la mairie avait lancé une première étude de restauration : elle préconisait le changement complet de la charpente et de la couverture mais des points importants étaient restés dans l'ombre : la stabilité d'ensemble de l'édifice et l'intérêt potentiel de la charpente qui semblait très ancienne. C'est pourquoi dès la

constitution de l'Association des Amis de la chapelle, le dossier a été repris de manière plus approfondie. A la suite d'une visite, Léo Goas qui avait réussi à faire un tour intérieur de la charpente, précisait son diagnostic : « la partie ancienne était en bon état de conservation et les pièces désaccouplées quasiment toutes présentes... ». Sa conclusion qu'il communiqua immédiatement à la DRAC : il faut sauver la charpente datant du XVI^{ème}. Cette donnée importante de conserver et de restaurer l'ancienne charpente a été suivie scrupuleusement par la DRAC et un cabinet d'architectes du patrimoine a réalisé un excellent diagnostic en 2017.

Les budgets prévisionnels dépassant largement les capacités d'une commune de 750 habts, il a fallu déployer tous les efforts pour expliquer l'intérêt d'un tel projet et engager la chasse aux subventions. Après de multiples rebondissements dus à des retards et des erreurs, un dossier de restauration complète en deux phases a vu le jour en 2019 pour un total d'environ 600 k€. Ce n'est qu'en décembre 2020 que le Conseil Municipal votait à l'unanimité les budgets correspondants. Les travaux se dérouleront en deux tranches : la première consacrée à la nef et au clocheton commence ce mois de juin pour s'achever en mars 2022. La seconde pour le chœur et le transept s'ouvrira ensuite. Un « parapluie » permettra un travail plus régulier et plus simple.

Rosquelfen en Bon-Repos-sur-Blavet

Il y a dix ans, les bénévoles de l'association des amis de la chapelle de Rosquelfen ont débuté la restauration de l'édifice sous l'impulsion de Roger Le Panse, leur président, et avec l'aide de la municipalité.

Le vendredi 18 juin, ils étaient une bonne dizaine à oeuvrer pour la préparation du pardon du 4 juillet prochain.

Certains se sont occupés des abords extérieurs tandis qu'à l'intérieur d'autres ont passé un coup de chaux sur les murs ou ont retouché l'enduit.

Depuis l'an dernier, la remise en place de la voûte est effectuée par les Charpentiers de Bretagne. Il restera ensuite les travaux du porche à terminer.



Saint-Germain en Languidic

32 personnes étaient présentes le samedi 29 mai à la réunion publique organisée pour présenter le projet de restauration de la chapelle Saint-Germain. Les membres du comité qui en a pris l'initiative sont animés par le désir de restaurer cette chapelle où ils ont vécu beaucoup de bons souvenirs : fêtes religieuses certes mais aussi fêtes populaires très suivies et par la conscience que ce lieu est un lieu historique qui aide à mieux comprendre le passé glorieux de la ville d'Hennebont et la vie villageoise à Languidic (grand champ de foire à bestiaux très réputé en Bretagne attenant à la chapelle).

La chapelle est un édifice modeste (6 m. sur 12 environ). Les dégâts actuels sont conséquents mais récupérables. Il y a une brèche très importante dans le toit : il est donc urgent de sécuriser le site au plus vite. Une mise hors d'eau est prévue et sera précédée d'un déblayage du lieu et d'une consolidation des murs et des pignons.

La motivation du Comité suscite l'intérêt des habitants du quartier de Saint-Germain et la création d'une association Loi 1901 a été actée. La constitution de différents pôles de bénévoles (technique, finances, communication, « bras forts », sécurité, ...) a été proposée. Restaurer Saint-Germain, retrouver la convivialité dans son quartier : un pari certes, mais un pari réalisable et fédérateur.

Santez ar miz-mañ : santez Ninnog



Sainte Ninnog
par Xavier de Languidic

Ninnock, Ninnog, Nenneg, Nennock, Ninoca, Gwengu ancien Gwenguff (breton), Candide (français).

Toponymie et culte : village de Lannec/ Lann-Nenneg à Ploemeur (56) ;

Saint-Nennec à Bubry (56) ;

Saint-Nenec à Lignol (56) ; Locunduff à Tourc'h (29) et la chapelle Sainte-Candide. Mais pour B.Tanguy, ce ne serait pas la même sainte que celle de Ploemeur. De même que sainte Candide, titulaire de l'église de Scaër. Cette dernière ferait partie des 11 000 vierges, compagnes de sainte Ursule, martyrisées à Cologne en 383 et dont un retable nous conte la tragédie dans l'église de Cr est deozon.

Les reliques de sainte Ninnog seraient à Crozon mais là encore la confusion est manifeste.

Sainte Ninnog est fêtée le 4 juin.

Fille du roi gallois Broc'han de Brycheinog et de Meneduk, princesse irlandaise, sainte Ninnog naquit vers l'an 403 à la suite d'un vœu de son père qui passa quarante jours à prier dans un ermitage.

C'est pourquoi elle fut appelée Gwen Gwystl « Gage Sacré ».

Baptisée par saint Columcille, abbé de Iona, elle eut pour parrain Gurkentulu et pour marraine Gwenargant. Elle écouta les conseils de saint Germain de prendre le voile. Plus tard, elle émigra en Armorique, au Pouldu en Guidel, avec de nombreux compagnons car la légende rapporte qu'il y avait sept navires.



Entre les Ve et VIIe siècles, suite aux raids des Angles, des Saxons et des Scotts, et pour fuir la peste jaune, les habitants de l'île de Bretagne émigrent en Armorique. A leur arrivée, l'un des premiers soucis du chef civil ou religieux est de s'assurer d'une terre pour le groupe qui l'accompagne. Ils s'installent sur des terres abandonnées ou délaissées, qu'ils achètent au besoin. Ce pouvoir d'achat est peut-être dû aux mines d'argent

et d'étain en Domnonée insulaire. Les moines s'occupent souvent de l'achat de terres, de leur défrichage, de l'organisation de la vie quotidienne et doivent alors traiter avec Childebert, mais aussi avec les « comtes » (rois) établis à la tête des nouveaux royaumes bretons qui remplacent peu à peu les « cités » (ancienne organisation romaine). C'est le cas de Ninnog qui, en 456, reçoit des terres du roi Erec/Waroch et fonde son ermitage à Lannéec en Ploemeur. Elle y décède vers 486.



Ses pouvoirs guérisseurs :

Le village de Lannenec possédait jadis une cuve circulaire appelée « bateau de Ninnog » où les mères venaient y asseoir leur enfant qui tardait à marcher. A Scaër elle guérit la fièvre, le mal des yeux, les maladies infantiles, « dénoue » les enfants... » Il n'est d'enfants qu'on ne trempe dans la fontaine Sainte-Candide quelques jours après sa naissance : il vivra s'il étend les pieds, il meurt dans peu s'il les retire » (Cambry)

Fontaine Sainte-Ninnog (Ploemeur)

A Tourc'h elle soignait notamment une maladie de langueur, dite « barrat » générée par un sort. Si les malades en entrant dans l'eau s'y allongeaient sans difficulté, le sort était conjuré. Si, en revanche, ils retiraient leurs pieds au contact de l'eau, leur vie devait être courte.

La légende dit qu'il y avait déjà plusieurs années que sainte Ninnog avait créé son ermitage, quand le roi Erec s'en vint chasser du côté de Ploemeur. Or il arriva qu'un cerf (ou une biche suivant les versions) qu'il poursuivait, se sentant traqué, se réfugia dans l'église même de Lan Nennock, à l'heure où se disait l'office, et se jeta épuisé de fatigue au pied de la sainte. Lorsque Erec eut découvert l'animal, ainsi protégé par le droit d'asile, il en fut émerveillé.

Expositions de l'été

Eglise de Sainte-Brigitte (56)

« Ces créatures fantastiques qui peuplent nos sanctuaires – Des contes et légendes baltes aux poutres sculptées des chapelles bretonnes »



Qu'elle drôle d'idée de vouloir parler des créatures imaginaires et des personnages de légende dans une église ? Si la question se pose c'est que notre regard n'a pas encore croisé dans ces lieux, oh combien familiers !, les yeux d'un dragon dévorant les poutres, la face plate d'un démon niché à la base de la charpente, les écailles d'une sirène glissant sur une sablière...

Discrètes et invisibles à l'heure de la messe, car, effectivement elles ne sont pas le souci premier de l'assemblée des fidèles, ces créatures sortent de l'ombre lorsque l'église se vide pour constituer ce que la Commission d'Art Sacré identifie comme « patrimoine artistique à thèmes profanes ». Remarquables témoignages de la sculpture sur bois

au moment de la construction de nos églises et chapelles (Xvème – XVIIe siècles), les différentes pièces de la charpente se parent de personnages humains, animaux ou fantastiques, de scènes de chasse, de labours ou de la vie quotidienne selon l'imagination des artistes de l'époque qui ont offert au Morbihan la plus forte concentration de sablières au monde.

Néanmoins, cette perméabilité entre l'imaginaire populaire et l'art religieux n'est pas une exclusivité bretonne ! En effet, sur les rives de la mer Baltique, en Lituanie, il existe un ancien sanctuaire à ciel ouvert – une des plus grandes dunes naturelles du pays, décorée elle aussi, des personnages de contes et légendes de la Baltique et qui, jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, accueillait des cérémonies de la Saint Jean.

L'exposition estivale à l'église de Sainte-Brigitte mettra en lumière ces curieuses facettes des deux patrimoines : balte et breton.

**Eglise de Sainte-Brigitte, du 26 juin au 19 septembre 2021. Entrée libre et gratuite.
Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h.**

Eglise Saint-Herlé à Ploaré – Douarnenez

« Art sacré – Art populaire »

Dans son extrême diversité, la patrimoine sacré de la Bretagne a pris une place unique dans une histoire qui est artistique tout autant qu'elle est religieuse. Les artistes, qu'ils soient peintres, sculpteurs ou maîtres verriers, qu'ils soient artisans locaux faisant naître des scènes naïves, ou artistes venant d'ateliers régionaux créant des compositions pleines de talent, ont tous laissé à travers leurs œuvres, le témoignage d'époque quelquefois fastes mais toujours très pieuses.

De l'arrivée des premiers Bretons à l'époque moderne, en passant par saint Yves, l'époque baroque et les missionnaires, cette exposition, réalisée par Hélène Barazer, retrace une partie de ce patrimoine sacré : chapelles, retables, statues, jubés, bannières...

Eglise Saint-Herlé jusqu'à fin août.

Sainte-Hélène à Douarnenez

« L'Ankou, l'Enfer et le Paradis »



Lannedern

De l'Ankou au Paradis, en passant par saint Diboan, les danses macabres et les boîtes à chef, cette exposition, réalisée par Hélène Barazer, retrace les rites et les croyances autour de la mort en Bretagne, qui ont perduré jusqu'aux années soixante.

A Sainte-Hélène jusqu'au 25 septembre.

Tous les jours, sauf dimanches et jours fériés, de 10 h à 18 h.

Livres



« Saint-Marc – Histoire et actualité d'un quartier lannionnais » de Joseph Le Grand

Saint-Marc fut longtemps un quartier de la paroisse, puis de la commune de Buhulien avant de se retrouver en 1962 incorporé dans un « Grand Lannion ». C'est dans ce qui, à l'époque était encore presque un petit coin de campagne enraciné, verdoyant et brittophone, avec sa petite gare rurale, sa chapelle où se déroulait chaque année en avril un pardon haut en couleurs et en décibels, ses fermes et ses bistrotts, dont l'emblématique « Chez Madeleine », que Joseph Le Grand posa ses valises en 1953.

67 ans plus tard, la maison de Madeleine n'existe plus, la chapelle, désormais restaurée, est cernée de ronds-points et des lotissements ont poussé comme des champignons. Saint-Marc fait désormais figure de quartier suburbain avec ses banques, ses services, ses commerces et son supermarché. Mais sa mémoire vit encore dans la tête de Joseph Le Grand, qui a voulu, à travers ces pages, lui rendre hommage. Joseph Le Grand s'est beaucoup investi depuis 1989 dans la restauration de la chapelle de Saint-Marc, véritable amer du quartier, et à laquelle tout un chapitre du livre est consacré.

20 € - Les bénéfices de l'ouvrage seront reversés à l'association pour la rénovation et l'entretien de la chapelle Saint-Marc. (chez J.Le Grand 1 quai Joffre 22300 LANNION)

Bulletin Breiz Santel N°229

Notre bulletin annuel est à l'impression ! Les abonnés le recevront bientôt.

Assemblée Générale 2021 de Breiz Santel

Nous prévoyons de l'organiser dans la première quinzaine d'octobre à Kemper.

Répondez à l'appel des pierres !

Soyez les nouveaux bâtisseurs de la Bretagne sacrée !

Nous vous remercions de soutenir Breiz Santel par votre adhésion ou un don...

Cotisation 2021 :

Adhésion (dont bulletin) : à partir de 20 €

Membre bienfaiteur et association : à partir de 30 €



BREIZ SANTEL – BP 342 – 29173 DOUARNENEZ cedex

Contact : Nicole Le Gall – 06.80.87.85.55 – legalln@wanadoo.fr

<https://breizsantel.fr>

www.facebook.com/breizsantel/